



Membres du Conseil d'administration du Réseau de Santé du Roannais

Elus en mars 2012

+ Président :

Jean-Paul DUMAS (ancien directeur du Centre Hospitalier de Saint-Just-La-Pendue, collège hospitalier)

+ Vice-Présidente :

Marie VERCHERY (chef de service Groupe ARCON, collège Service d'aide à domicile)

+ Trésorière :

Dominique LEFEVRE (Infirmière Diplômée d'Etat libérale, collège Professionnels de santé)

+ Secrétaire :

Sylvie LAVAL (Directrice des Soins Infirmiers de la Clinique du Renaison, collège hospitalier)

+ Vice-Secrétaire :

Eric MASSON (Directeur adjoint Etablissement « Les Jardins d'Asphodèles », collège médico-social)

+ Autres membres :

Collège des professionnels de santé :

Christine BURNICHON, pharmacienne

Christine FAURE, orthophoniste

Dr Thierry PIERSON, médecin généraliste

Dr Dominique MATHE, médecin généraliste

Dr Maud WIMEL, médecin généraliste

Dr Valérie LAPOUGE-BARD, médecin gériatre Equipe Mobile de Gériatrie du Centre Hospitalier de Roanne

Giliane PEROUX, Infirmière libérale

Valérie OBLETTE, Infirmière libérale

Carole ROYER, infirmière libérale

Fabienne STRIPPOLI, Coordinatrice infirmière SSIAD

Isabelle RABOT, Coordinatrice infirmière SSIAD

Collège des services d'aides à domicile :

Yves FERRET, directeur Fédération ADMR

Sébastien HYACINTHE, directeur Lien en Roannais

Collège Hospitalier :

Julien KEUNEBROEK, directeur adjoint aux affaires médicales, CH de Roanne

Dr Jean ROCHE, animateur médical Filière Gériatologique du Pays Roannais

Collège Médico-social :

Jacques BOYER, administrateur GCSMS EHPAD du Roannais

Brigitte MAITRE, Directrice ADEP

Collège des Usagers :

Madeleine PERROUD, France Alzheimer

Madeleine GRANGE, Ligue Contre Le Cancer



Collège des Bénévoles :

Claude PRAS, Présidente JALMALV

Michèle MULSANT, Pourtant La Vie

Collège Partenaires (pour l'instant, sans voix délibérative) :

Sandrine BELOT, Pilote MAIA

Mario DEBELLIS, Coordinateur réseau DEDICAS

Remarque: la composition en cours du Conseil d'administration correspond à l'ancienne version des statuts, antérieurs à ceux du 23 février 2015. Les élections du Conseil d'administration auraient dû avoir lieu en début d'année 2015. Mais l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) a validé la prolongation du mandat des membres jusqu'à la fusion avec les autres réseaux.

La nouvelle composition validée en AGE prendra effet lors des prochaines élections.

En attendant, les membres du collège Partenaires sont invités à titre consultatif.